



Employment
4 Inclusion

GESTION DES CONFLICTS

Titre: **RACIST VIOLENCE RECORDING NETWORK**

Type de ressource: Réseau

Pays: Grèce

Langue: Grec, anglais

Short Description

Le Réseau de suivi de la violence raciste a été fondé par la Commission nationale grecque des droits de l'homme (GNCHR) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en Grèce (HCR). Le Réseau de suivi de la violence raciste (RVRN) a été créé en 2011 dans le but de combler les lacunes dans la collecte officielle de données sur les crimes haineux grâce à la systématisation et à l'unification des données recueillies par différentes organisations de leur propre initiative. Le RVRN est coordonné par le HCR et le GNCHR et, en dehors d'eux, composé de 37 ONG qui offrent des services médicaux, sociaux et juridiques ou/et entrent en contact direct avec les victimes de violences racistes ou les victimes d'autres violences motivées par la haine, ainsi que des organisations créées par des membres des groupes habituellement visés par la violence raciste. Parmi les autres activités poursuivies par le RVRN, mentionnons la formulation de recommandations sur l'amélioration de la protection des droits de la personne, ainsi que de la sensibilisation. Le réseau publie des rapports annuels basés sur leur collecte conjointe de données.

Page web: <http://rvrn.org/category/english/>

Short Description

La loi 3852/2012 oblige chaque municipalité à mettre sur place un conseil pour l'intégration des immigrants (SEM) au moyen de la décision du conseil municipal en tant qu'organe consultatif de la municipalité pour faciliter l'intégration des immigrants dans la communauté locale. Les conseils pour l'intégration des immigrants sont composés de cinq (5) à onze (11) membres, qui sont désignés par le conseil municipal compétent. Les membres sont nommés par des conseillers municipaux et des représentants d'organisations d'immigrants. La participation à ces conseils est honorifique et non rémunérée. La tâche des conseils d'intégration des immigrants est d'identifier et d'enquêter sur les problèmes rencontrés par les immigrants vivant en permanence dans la région de la municipalité en question concernant leur intégration dans la communauté locale, leur contact avec les institutions de l'État ou l'autorité municipale. Le SEM soumet des suggestions au conseil municipal pour élaborer des actions locales pour promouvoir l'intégration en douceur des immigrants. En général, pour aider à résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les immigrants. Le nouveau règlement voté par le Conseil de la municipalité de Thessalonique couvre non seulement les immigrants, mais aussi les réfugiés. Depuis l'automne 2015, la municipalité de Thessalonique a commencé à coopérer avec le ministère de l'Immigration au gouvernement central, aux organisations internationales, aux municipalités voisines et aux organisations communautaires locales. L'objectif est de coordonner les actions pour une bonne gestion de la crise des réfugiés d'une manière qui assure des conditions de vie décentes aux bénéficiaires de la protection internationale dans la région de Thessalonique, tout en s'efforçant de maintenir la cohésion sociale et la coexistence pacifique entre tous les groupes sociaux. La municipalité de Thessalonique, en développant des actions à plusieurs niveaux (Éducation, Politique Sociale, Région, Médias), aspire à une vision holistique de la résolution de l'intégration en douceur des réfugiés.

L'établissement de relations de confiance et de confiance constitue une condition préalable essentielle pour répondre aux objectifs du projet mis en œuvre dans la ville grecque de Thessalonique. Dans ce contexte, une série d'activités de renforcement des capacités ont été menées en ciblant à la fois les ressortissants de pays tiers et les parties prenantes concernées, telles que le personnel hospitalier, les policiers et les enseignants. L'objectif était, d'une part, de préparer la société d'accueil à établir des relations étroites avec les ressortissants de pays tiers et à créer des mécanismes de coopération, et d'autre part, d'aider les ressortissants des pays tiers à participer activement à un large éventail d'activités dans la société.

Par la suite, des activités concernant le contact direct des ressortissants de pays tiers avec la communauté locale ont été mises en œuvre. Ils ont été effectués progressivement, en commençant par initier les ressortissants de pays tiers à se familiariser avec l'histoire de la ville et les sites culturels, et enfin avec les gens qui y vivent. Initialement, cet objectif avait la forme de visites par les ressortissants des pays tiers en plusieurs points dans la ville, qui sont perçus comme nécessaires pour promouvoir l'intégration. Les enfants, les adolescents et les adultes ont participé à de telles visites dans des groupes respectifs. L'équipe du projet a suivi une approche de « Apprendre à connaître ma ville » et « Apprendre à connaître les gens de ma ville ».

L'essentiel de la mise en œuvre du projet était de promouvoir un dialogue ouvert, une participation active et une part d'expériences entre les ressortissants de pays tiers, les membres de la communauté locale et les intervenants concernés. L'équipe du projet a travaillé en étroite collaboration avec les autorités locales et les ressortissants de pays tiers afin de sensibiliser le public aux avantages du dialogue et de l'échange d'opinions, et d'engager activement toutes les parties prenantes impliquées dans un processus continu de réseautage, de coopération et de consultation sur les questions d'intégration sociale. À cette fin, une plate-forme physique a été mise en place où diverses actions de consultation et d'échange d'opinions ont été réalisées et mises en œuvre. La plate-forme a agi comme un outil de réseautage et un promoteur du dialogue ouvert. L'emploi, la santé, les droits sociaux, la prestation de soins aux migrants, l'éducation, la culture et la civilisation ont été les principaux sujets de discussion dans les groupes de consultation.

Le projet LION (LOcal Alliance for INtegration) est financé par le Fonds pour l'asile, la migration et l'intégration de l'Union européenne (2014-2020).

Le projet LION a réuni six partenaires de deux pays de l'UE (Grèce et Belgique) : l'Université de West Attika (ancienne École nationale de santé publique - Grèce) qui coordonne le programme, l'Université de Gand (Belgique), l'ONG PRAKSIS, l'Organisation européenne de droit public (EPLO), la société de conseil CMT- Prooptiki et l'ONG Syn-Eirmos.

Page web: <http://://allianceforintegration.eu/construction-relations-et-coopérative-mécanismes/>